



## COMPTE RENDU CGT DU CHSCT du 28 novembre 2019 après-midi



### **1. Projet de réorganisation du réseau DGFIP au 1<sup>er</sup> semestre 2020 (pour avis)**

Les fiches des 3 projets de réorganisation à la DRFiP67 prévues en 2020 sont présentées :

- A – la fusion des Services des Impôts des Particuliers (SIP) de Strasbourg Est et Ouest
- B – la mise en place des conseillers aux Décideurs Locaux (CDL)
- C – la mise en place des accueils de proximité

L'ensemble des représentants du personnel ont émis, pour chacun de ces projets, un avis commun défavorable qui a été lu en séance (vous les trouverez en pièces jointes à ce compte rendu).

#### A – la fusion des Services des Impôts des Particuliers (SIP) de Strasbourg Est et Ouest au 1<sup>er</sup> janvier 2020

Les OS relaient l'inquiétude des agents sur leur future méthode de travail qui n'a pas été déterminée. En réponse, la Direction nous dit qu'il ne faut pas s'inquiéter, les deux services étant déjà très associés dans leur travail et surtout « ne pas trop se poser de questions ». Dans un premier temps, il n'y aura pas de changement dans les méthodes de travail des agents de ces deux services. Les agents de secteur d'assiette continueront ainsi à travailler soit au fil de l'eau pour les uns soit par portefeuille pour les autres. Le futur responsable de la nouvelle mégastructure décidera donc, seul, quelle méthode de travail sera adoptée pour l'ensemble du service.

Cependant, au risque de contredire la Direction, les informations transmises par les agents de ces services, des changements de méthodes de travail auront déjà lieu au 1<sup>er</sup> janvier 2020, notamment dans le secteur du recouvrement.

De plus, la Direction a insisté à plusieurs reprises sur le fait que la méthode de travail retenue à terme devra être conforme aux orientations nationales, laissant entendre que le travail au fil de l'eau sera retenu, sans toutefois clairement le confirmer.

La vision idyllique de la Direction est également contredite par les deux experts travaillant dans les services concernés. À l'incertitude sur la méthode de travail s'ajoutent le manque d'informations et le peu d'accompagnement sur l'organisation future de la nouvelle structure, notamment de l'accueil du public.

La Direction concède que les services de Strasbourg Est et Ouest travaillent actuellement en parallèle plutôt que de façon très associée, du fait de leurs divergences en termes de méthodes de travail.

Les incertitudes évoquées s'inscrivent dans un contexte déjà tendu pour les agents, suite à la réforme du Prélèvement A la Source (PAS) notamment. La Médecin de Prévention (MP) s'associe à la demande d'informations plus détaillées afin de rassurer des agents qui vivent dans une ambiance d'anxiété. Elle regrette également ne pas avoir été sollicitée dans le cadre de la fusion des SIP.

La CGT rajoute qu'une réunion d'information descendante où l'administration énumère les mesures existantes ne suffit pas, les agents voulant non seulement être écoutés, mais, surtout, que leurs difficultés soient prises en compte. Une nouvelle réunion de ce genre ne serait donc que de peu d'utilité. La direction nous rassure ainsi : une angoisse est légitime même si elle est sans fondement. Les agents apprécieront.

FO rappelle que la fusion entre les SIP de Strasbourg Sud et Ouest a également créé, en son temps, des tensions suite à décision d'appliquer les méthodes de travail du SIP de Strasbourg Ouest aux dépens de celles du SIP de Strasbourg Sud.

La CGT confirme que les agents avaient mal vécu cette fusion, avec le sentiment qu'il y a des « gagnants et des perdants », termes qui semblent heurter la direction.

Solidaires estime que des formations métiers complémentaires seront nécessaires pour des agents de la nouvelle structure : la Direction en prend note. Elle maintient que les effectifs resteront stables au 1<sup>er</sup>

janvier 2020 mais ne peut pas promettre qu'il n'y aura pas de suppressions d'emploi après cette date.

La Direction précise que le dialogue existe et que des groupes de travail dans le Cadre de la fusion des SIP seront mis en place au 15 décembre... La mission transverse sera renforcée et le service comptable aura d'autres tâches à effectuer à l'avenir.

La MP demande à ce qu'une réunion avec les agents des 2 SIP ait lieu prochainement : La Direction acquiesce, préférant néanmoins que la venue du Médecin de Prévention se limite à des entretiens individuels et ciblés. Elle concède également que la communication autour de la fusion peut encore être améliorée et insiste sur le fait que son intérêt est « que cela fonctionne ».

#### B – la mise en place des Conseillers aux Décideurs Locaux (CDL)

La Direction rappelle que la mise en place de ces CDL se fera dans le cadre d'une redéfinition du périmètre métier de la comptabilité des collectivités locales : un « front office » avec les CDL et un « back office » avec les Services de Gestion comptable (SGC). En 2020, il y aura deux cadres (A et A+) qui seront concernés par cette mise en place de CDL, et ceci sur 3 collectivités : Truchtersheim, Hochfelden et Saverne. L'administration maintient que ces agents ne seront pas isolés puisqu'ils auront comme supérieur hiérarchique la Direction et effectueront des formations à compter de janvier 2020.

Pour la CGT, cette mise en place de CDL au 1<sup>er</sup> janvier 2020 est largement précipitée au regard de l'avancée du projet NRP67 contre lequel elle est opposée. La Direction maintient qu'il s'agit d'une mise en place progressive pour une opération qui démarre.

FO rappelle les très nombreuses inconnues qui subsistent notamment en matière de rémunération et pointe le risque d'un manque de volontaires pour ces postes de CDL.

#### C – la mise en place des accueils de proximité

8 MFS seront labellisées en 2020 dans notre département (Saverne, Wasselonne, Truchtersheim, Schirmeck, Sarre-Union et son annexe à Drulingen, Durrenbach, Villé et Strasbourg) et l'accueil de proximité se fera également dans 2 Maisons de Service Au Public (MSAP de Hochfelden et Bischwiller) et dans 4 mairies (Seltz-Lauterbourg, Diemeringen, Obernai et Bischheim-Hoenheim).

C'est l'occasion pour la Direction de se faire le VRP zélé du Nouveau Réseau de Proximité (NRP). Les expressions redondantes de la novlangue de notre administration centrale sont ainsi récitées comme des mantras (concertation, convergence, accompagnement, prime, directives nationales, proximité, front-office, polyvalence, etc), peut-être dans l'espoir de nous convaincre des « bienfaits » de ce projet : les Maisons France Service (MFS) se veulent ainsi comme des relais DGFIP, des accueils de premier niveau qui répondront à 80 voir 85 % des questions des usagers... Les promesses (sans aucun fondement) n'engagent que ceux qui y croient. Pas nous !

Pour les OS, les agents ne doivent en aucun cas faire les frais de cette réforme, et ne peuvent se contenter des seules déclarations d'intention, réitérées jusqu'à plus soif par la direction : l'attachement au service public et aux conditions de travail des agents doivent se traduire en actes. La CGT s'interroge sur la qualité de l'accueil de proximité et sur cet objectif assigné aux agents polyvalents « au doigt mouillé » : 80 % (voire 85 %) de réponses aux questions DGFIP est irréaliste, pour des agents bénéficiant d'une formation aux métiers DGFIP d'une seule journée. Pour la Direction, il s'agit de se débarrasser de missions plus basiques pour se concentrer sur les missions plus techniques. À nouveau, les agents DGFIP d'accueil apprécieront.

**Pour la CGT, rien n'est encore joué, le combat contre le mal nommé NRP ne fait que commencer.**

#### 2. Suivi des fiches de signalements de 2019 (toutes directions)

Rien pour les Douanes et l'INSEE. Le président rappelle l'utilité de la lettre de réprimande adressée aux usagers agressifs et des mesures d'accompagnement pour l'agent victime d'une agression.

Pour la DRFiP 67 :

FO rappelle que le tableau présentant les fiches de signalement est incomplet (dates manquantes pour des fiches de signalement) et que 20 % des fiches concernent une agressivité à l'accueil d'usagers n'ayant pas pris de RDV.

La CGT mentionne que la visite de la Médecin de Prévention (MP) dans la case de suivi du tableau dans

des services DGFIP ayant alerté l'administration de la dégradation de leurs conditions de travail ne veut pas dire que les problèmes décrits dans ces fiches collectives sont réglés.

### **3. Suivi des accidents de service 2019 (toutes directions)**

Les accidents de travail constatés en 2019 concernent principalement des accidents de trajets (chutes).

Solidaires rappelle que le tableau DRFiP 67 de ces accidents ne présente pas les circonstances exactes de l'accident et ne permet donc pas de mettre en œuvre des mesures de prévention. La direction répond que le tableau sera revu et plus détaillé.

### **4. Questions diverses**

– la CGT réitère sa demande d'informations sur le projet de travaux de la Cité Administrative Gaujot à Strasbourg et l'impact sur les agents INSEE présents sur ce site. La direction promet une nouvelle fois qu'elle va se renseigner.

– Solidaires souligne que la fiche de signalement collective des agents du PCE de Molsheim et le rapport de la MP faisant suite à deux visites n'ont pas encore été étudiés en CHSCT. La MP évoque le mal-être exprimé par les agents lors des rencontres, et une forte demande de communication.

La CGT module la satisfaction exprimée sur ce point, puisque les réponses données par l'administration à des agents en souffrance à leurs propositions alternatives au déménagement du service prévu à Strasbourg (notamment en proposant une installation du service à Sélestat ou Erstein) se sont vu opposés une fin de non-recevoir.

Vos représentants de la CGT à ce CHSCT :

STEINER Jonathan

MOREAU Sylvain

STREICHER Gilles